

Réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. le Mardi
04 Novembre 2014
Périodique 1.449
SITE : www.rgccf.be
E-MAIL CQ : brasseur@skynet.be

Etaient présents : M. BRASSEUR Président
MM. CHAMZOPOULOS - CHARTIER -
GAUTHIER - LOOZE - TUBETTI - BOURGI
de la CPAH

Absent(s) excusé(s) : M. STILLEMANT du
CPH

PV REUNION DU 04/11/2014

18h30 Match : FC RCCF - FC
MARCHIENNE du 18/10/2014 (5-2)

Arbitre : M. BLONDIAU Christian (PO)

Joueur : M. DUZGUN Memet 14/01/84 FC
MARCHIENNE (PO)

Après avoir entendu, le CD décide :

Le joueur DUZGUN Memet est suspendu
pour 2 journées effectives de toutes
compétitions officielles au sein du RGCC à
partir du 15/11/2014

Comparution : FC MARCHIENNE = 1
Frais cause : FC MARCHIENNE = 31 €

**CONVOCAION REUNION DU MARDI 25
Novembre 2014 au local du RGCC « LE
CASTELIN » 13, Place de l'Hôtel de Ville -
6200 CHATELET**

(PO) = Présence OBLIGATOIRE

(PF) = Présence FACULTATIVE

NEANT

AMENDES ET FRAIS DIVERS : Réunion du 04/11/2014

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non
rentrées ou retard :

* R. N.C. ou R. = Résultats non
communiqués ou retards :

2.FC MARCHIENNE

Comparution 1x10 €

Frais cause 1x 31 €

**PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du
RGCC LE MARDI 25 Novembre 2014 à
18h15 (si besoin, voir convocation)**

**N'OUBLIEZ PAS DE VISITER NOTRE SITE
www.rgccf.be (VOIR SUR GOOGLE
CHROME)**

**LE PERIODIQUE PAPIER RESTE LE 1°
REFERENT (faire les modifications dans
votre carnet calendrier).**

**EN CAS DE RETARD POSTAL,
CONSULTER LE SITE POUR LES
CONVOICATIONS.**

Respect de l'heure du début de la rencontre

L'article 1528-1-11 de l'URBSFA est clair et
précis à ce sujet.

En cas d'absence d'une équipe à l'heure
réglementaire, l'arbitre doit constater ce fait s'il
y est requis par l'équipe présente.

S'il n'est pas saisi de pareille demande, il est
autorisé à attendre 10 minutes avant
d'enregistrer cette absence.

Précisions : même s'il n'en est pas requis par
l'équipe présente, l'arbitre a le droit d'acter le
forfait à l'heure réglementaire.

D'autre part, il est tenu d'acter le forfait si l'une
des 2 équipes n'est pas prête à débiter la
rencontre 10 minutes après l'heure
réglementaire.